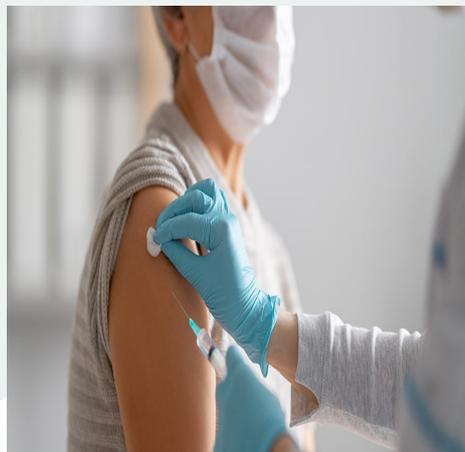


# Vaccinations à l'Officine : Prescription et administration - Mixte - E-learning et Présentiel



## Financements

✓ DPC

✓ FIF-PL

✓ Hors financement

✓ OPCO EP



## Durée

11h (7h e-learning + 4h présentiel)



## Modalité

Mixte

## Public & pré-requis

Pharmaciens titulaires et adjoints à l'officine (DPC), Préparateurs en pharmacie (non DPC)

**Cette formation a pour objectif de permettre à chaque Pharmacien, acteur de la prise en charge pharmaceutique, de mener à bien sa mission d'élargissement des compétences en matière de prescription et administration de la vaccination des patients. Désormais, les pharmaciens d'officine sont autorisés à prescrire l'ensemble des vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de 11 ans, administrer les vaccins mentionnés, et prescrire et administrer les vaccins contre la grippe saisonnière.**

**Cette formation totale de 11h avec 7h en e-learning et 4h en présentiel est là pour répondre à cette nouvelle réglementation et vous permettra d'obtenir l'attestation de formation pour prescrire les vaccins.**

## Les objectifs

Cette formation doit permettre au pharmacien de :

## Fiche programme

- Améliorer ses connaissances pour délivrer les vaccins inscrits dans la liste explicite des vaccinations concernées.
- Renforcer ses compétences pour administrer les vaccins inscrits dans la liste explicite des vaccinations concernées.
- Maîtriser les requis et/ou pré-requis nécessaires à la pratique de ces vaccinations.

### Les + du programme

- Formateur Pharmacien expert dans cette thématique et formé à la pratique de la vaccination.
- Formation pratique avec utilisation des recommandations des bonnes pratiques.
- Partage de supports pour améliorer sa pratiques.
- Vous recevrez l'attestation réglementaire à la fin de cette formation pour débiter votre activité de prescripteur.

### Les points clés du programme

- Revoir les rappels généraux sur les vaccinations
- Les recommandations liées à chaque vaccination
- Connaissance des contre-indications et des effets indésirables ; connaissance de la procédure de notification des effets indésirables au système national de pharmacovigilance.
- Connaissance des schémas particuliers de vaccination. précautions à prendre avant la vaccination.
- Mise en œuvre du protocole de vaccination par le pharmacien
- Identification des personnes éligibles à la vaccination par le pharmacien
- Validation des critères d'éligibilité à la vaccination et contre-indications médicales
- Repérage des situations nécessitant une orientation médicale
- Etapes de la vaccination
- Vaccination de populations particulières : personnes tatouées, diabétiques, sous chimiothérapie
- Traçabilité de l'acte vaccinal : carnet de vaccination, logiciel métier, dossier médical partagé, messagerie de santé sécurisée
- Déclaration d'un effet indésirable à l'ANSM/au CRPV le plus proche

### Le formateur

Pharmaciens experts dans les formations pharmaceutiques et spécialement la vaccination

### Méthodes pédagogiques

Avec une mise en œuvre d'une méthode active lors de cette classe virtuelle,

Pour cette formation nous vous proposons :

- D'identifier vos besoins de formation
- D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activité en groupe et en individuel
- D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues
- D'échanger entre vous et le formateur
- D'élaborer des axes et des actions d'améliorations en groupe
- De réfléchir sur vos difficultés rencontrées afin d'optimiser vos pratiques

### Méthode d'évaluation

Sur la plateforme du PFS dédiée à la classe virtuelle .

Pré/post test : cette méthode d'évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s'effectuera en fin de formation avec correction du formateur. Ce, afin que vous puissiez, par

**Fiche programme**

comparaison, constater votre progression au niveau des connaissances acquises.

Bilan de fin de formation : L'analyse de la synthèse de vos bilans, réalisée par le Pôle Formation Santé, permettra d'évaluer votre satisfaction et procéder aux réajustements nécessaires de la formation.

**Contacts**

**Pôle Formation Santé**

Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON

Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER

Site de Bordeaux - 33320 EYSINES

Site de Paris - 91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY

Tél. : **07 84 57 75 61**

E-mail : [s.junqua@poleformation-sante.fr](mailto:s.junqua@poleformation-sante.fr)

[www.poleformation-sante.fr](http://www.poleformation-sante.fr)